Mise au point sur le statut de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* en plaine maritime picarde : importance des populations reproductrices et hivernantes, tendances évolutives, habitats exploités.

Par François MÉRANGER

Photo 1 : Cigognes adultes avec leurs jeunes - Tigny Noyelles (Pas-de-Calais), basse vallée de l'Authie - 2016.

Introduction

Espèce nicheuse peu commune et hivernante occasionnelle en Picardie, la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* était observée, dès le 19ème siècle, en reproduction dans les marais arrière-littoraux de la plaine maritime picarde : cette reproduction est relatée en 1836 mais également entre 1928 et 1932 (CARRUETTE P. et ETIENNE P., 2003), puis en 1944 (DE LESTANVILLE H. & CARRUETTE P. *in* COMMECY X. (Coord.), BAVEREL D, MATHOT W, RIGAUX T & ROUSSEAU C, 2013).

Elle en a disparu ensuite en tant que nicheuse, et ce n'est qu'à compter de 1978, dans le parc ornithologique du Marquenterre qu'elle se réimplante comme telle en plaine maritime picarde.

Pour rappel, la Cigogne blanche a été réintroduite en 1975 en Picardie, au sein du parc ornithologique du Marquenterre, à partir de spécimens éjointés venant du Maroc, puis, à compter de 1989, à partir de spécimens volants d'origine alsacienne, belge ou polonaise (CARRUETTE P. et ÉTIENNE P., 2003).

Selon ces auteurs, ces réintroductions aboutirent à une première nidification d'oiseaux issus de captivité en 1980 : deux jeunes à l'envol dont un sera tiré en Seine-Maritime le 20 décembre 1981.

De nouvelles tentatives se soldèrent par des échecs en 1984 et 1989. Ce n'est de nouveau qu'en 1995 que des jeunes prirent leur envol au parc.

Aujourd'hui, la majorité des oiseaux nicheurs dans et autour du parc ne sont pas bagués ou proviennent d'autres régions ou pays (Belgique, Pays-Bas, baie de Seine, Calvados) comme le montre la lecture de bagues colorées de certains de ces oiseaux. (obs. pers. CARRUETTE P., COMMECY X. & DECORY P., 2011).

À partir de 1998, les couples vont s'installer en dehors du parc, à commencer par le domaine privé du Marquenterre limitrophe et par la localité de

Froise, sur la commune de Quend - où un ancien guide du parc ornithologique, Pascal ÉTIENNE, installe des plateformes avec succès - puis dans le Pas-de-Calais, notamment à Rang-du-Fliers.

En 2004, la vallée de la Somme est colonisée avec des nids à Saigneville, Boismont, Noyelles-sur-mer, puis plus à l'est, en amont d'Abbeville, à Épagne (2009) et Fontaine-sur-Somme (2010).

L'implantation de l'espèce est également notée un peu au nord de la plaine maritime picarde à Bazinghem, Beaurainville et au Mont-Saint-Frieux en 2015 (Philippe CARRUETTE, comm. pers.).

Cet article a pour but de faire un point sur les évolutions récentes et l'état actuel des populations reproductrices de Cigogne blanche en plaine maritime picarde (Somme et ses confins septentrionaux immédiats) ainsi que de préciser l'évolution de son hivernage sur ce territoire. Il présente également des données sur les sites de reproduction utilisés et fournit un aperçu des habitats fréquentés tout au long de l'année.

Matériel et méthodes

Le présent article est une compilation des données bibliographiques disponibles, des données issues de la base de données Clicnat administrée par Picardie nature comprenant de nombreuses données personnelles.

Le travail a consisté à mobiliser, au-delà de ces données brutes, l'expertise des personnes du territoire connaissant bien l'espèce afin d'en permettre la meilleure interprétation.
Ainsi, les données du parc ornithologique du Marquenterre résultent d'un suivi très régulier de l'espèce tout au long de l'année et de sa reproduction.

Ailleurs, le recensement a été moins systématique. Le suivi a été opéré depuis 2010 durant les saisons printanières et hivernales. En dépit d'une prospection imparfaitement exhaustive du territoire, la plupart des sites de reproduction de la Cigogne blanche, espèce facilement repérable et emblématique, ont probablement été détectés, grâce à des recherches volontaristes répétées de l'auteur et à quelques rencontres opportunistes.

En plaine maritime picarde, plusieurs secteurs peuvent être considérés comme convenablement prospectés :

* Les bas-champs de Cayeux-sur-mer, où il n'a pas été conduit de prospections ciblées sur la Cigogne, mais dont la forte fréquentation par les ornithologues permet d'y apprécier le statut de ce grand échassier.

* Le parc ornithologique du Marquenterre (POM), particulièrement bien suivi compte tenu de la présence quotidienne de guides naturalistes et de la conduite d'opérations de baguage des jeunes cigognes depuis 1990, et de son inscription au sein de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme, et le secteur du Marquenterre attenant.

* Le secteur compris entre la basse vallée de la Somme et la basse vallée de l'Authie, qui a mobilisé l'essentiel de mes prospections.

Ces différents secteurs et sous-secteurs s'inscrivent dans la zone d'étude globale représentée dans la carte 1 page 49, qui met en évidence également les noyaux de reproduction identifiés.

Résultats et discussion

1) Effectifs nicheurs, répartition spatiale, nature des sites de reproduction utilisés, aperçu sur la réussite de la reproduction.

La situation récente : 2015-2017

Le tableau suivant présente les principaux résultats de la situation appréciée en 2015 distinguant les sites de reproduction naturels et artificiels (tableau 1).

Secteurs géographiques	Nombre de nids installés sur des supports naturels	Nombre de nids installés sur des supports artificiels	Nombre total de nids
Bas-champs de Cayeux	0	0	0
Basse-vallée de la Somme	13	2	15
Parc ornithologique du Marquenterre	6	6	12
Marquenterre (hors parc ornithologique)	0	0	0
Basse-vallée de l'Authie	2	2	4
TOTAL	21	10	31

Tableau 1 : Effectifs nicheurs de Cigognes blanches recensés en 2015 en plaine maritime picarde dans la zone d'étude (hors rive nord de la baie d'Authie et secteur de Noyelles/Favières) et types de support utilisés pour la nidification.

Au parc ornithologique du Marquenterre, les 12 nids des Cigognes blanches sont répartis équitablement entre des plateformes de baguage placées sur des mâts en bois et des pins, notamment, pour ces derniers, au sein de la héronnière.

En basse vallée de la Somme, 15 nids de Cigognes blanches sont établis sur des sites de nature variable. Ainsi, l'espèce a niché sur deux plateformes, l'une placée sur un peuplier situé sur la commune de Boismont l'autre sur un mât (ferme Testud) en remplacement d'un nid naturel tombé avec l'arbre porteur.

Mais la grande majorité des nids est établie sur des supports naturels, qu'il s'agisse de peupliers cultivés et de saules décapités par la foudre ou de forts coups de vent (abritant alors généralement un seul nid) ou de grands arbres (peupliers trembles) dont l'un d'eux a abrité 6 nids à lui seul, ce qui constitue une situation exceptionnelle pour la Picardie.

En basse vallée de l'Authie, deux nids ont été construits au sommet de pylônes électriques à Nampont-Saint-Martin mais une plate-forme artificielle placée au sommet d'un mât reste inoccupée depuis de nombreuses années sur cette commune, aucun apport de matériau n'y ayant été effectué. Cette plate-forme, installée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie est située dans une prairie humide dans le sud du marais de Colline.

Sur la commune de Tigny-Noyelle, une plate-forme installée par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais accueille un couple reproducteur dont les jeunes sont régulièrement bagués.

Dans les bas-champs de Cayeux-sur-mer, aucun nid n'a été trouvé. Il est curieux que la Cigogne blanche n'ait pas tenté, à ma connaissance, de s'y installer alors que les habitats semblent favorables, et qu'un particulier, au moins, a même installé une plate-forme artificielle destinée à accueillir un nid.

En 2017, un nouveau recensement des nids permet de dresser la carte suivante (carte 1) qui montre une distribution très proche de celle notée en 2015.

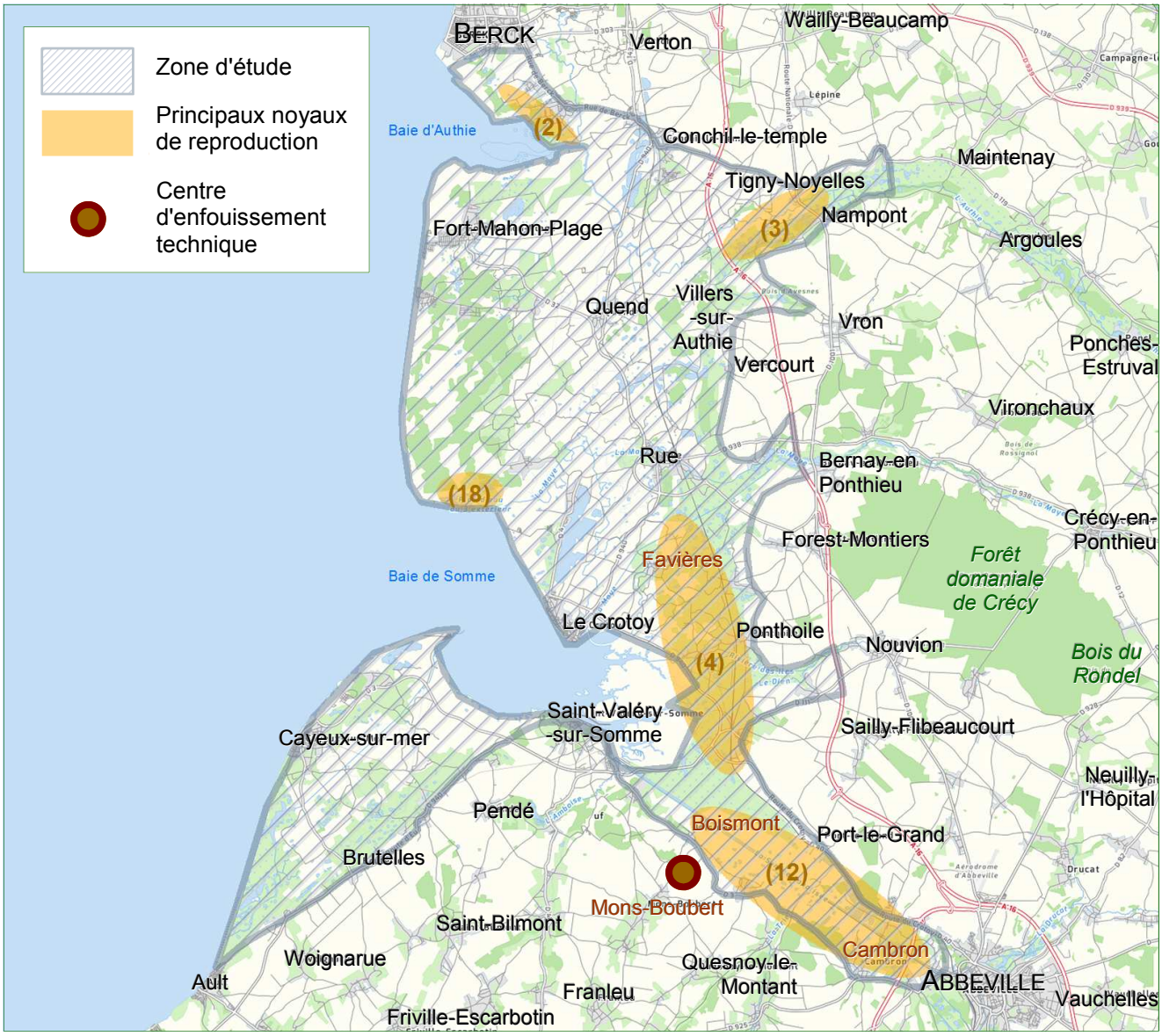

Carte 1 : Zone d'étude et principaux noyaux reproducteurs de la Cigogne blanche en plaine maritime picarde (Somme et abords immédiats) avec mention des effectifs nicheurs de 2017.

Photo 2 : Site de nidification naturel au Nord-Ouest de Noyelles-sur-mer - 2016 - ©

En 2017, l'effectif nicheur recensé dans la zone d'étude se monte donc à 39 couples, essentiellement concentrés dans deux secteurs prioritaires : le parc ornithologique du Marquenterre et la basse vallée de la Somme, qui concentrent à eux seuls 30 couples, soit 79 % de la population recensée.

Tendances évolutives

Depuis 1998, l'évolution des effectifs reproducteurs est tendanciellement positive au parc ornithologique du Marquenterre, comme le montre le graphique ci-dessous (figure 1).

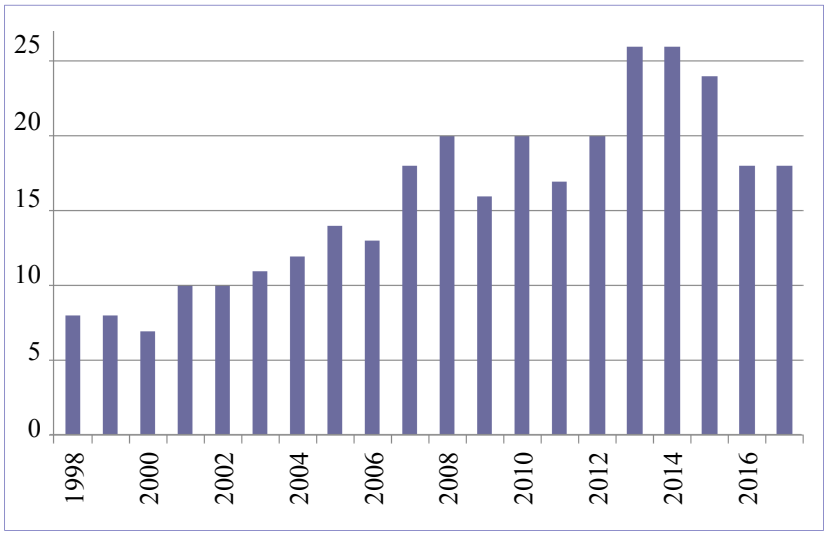

Figure 1 : Evolution du nombre de couples reproducteurs de Cigognes blanches au parc ornithologique du Marquenterre entre 1998 et 2017.

Photo 3 : Nid établi sur une ligne électrique à haute tension à Nampont (Somme) en basse vallée de l'Authie.

En basse vallée de la Somme, le suivi des effectifs ne bénéficie pas de la même ancienneté mais les données des cinq dernières années révèlent d'abord une très forte augmentation de 2013 à 2016 puis une nette régression en 2017 (igure2).

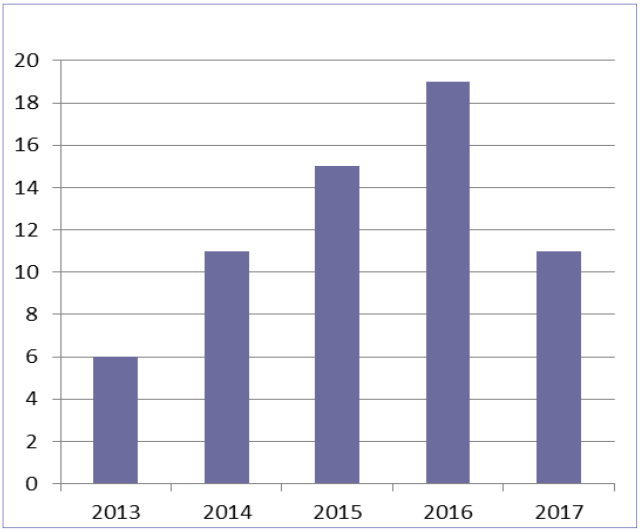

Figure 2 : Evolution du nombre de couples reproducteurs de Cigognes blanches en basse vallée de la Somme entre 2013 et 2017.

Pour le secteur du Marquenterre (hors Parc), deux nids (un sur pylône téléphonique et un sur une plate-forme chez un particulier) ont donné des jeunes à l'envol durant deux années (2005 et 2007) mais ne sont plus utilisés aujourd'hui. En basse vallée de l'Authie, les effectifs comptés au cours des dernières années ne montrent pas non plus de forte augmentation.

Globalement, à l'échelle de la de notre aire d'étude, on note donc une forte augmentation de la population reproductrice depuis 1998. Cette poussée démographique a d'abord concerné le parc ornithologique, puis la basse vallée de la Somme.

Le suivi de l'évolution de l'effectif reproducteur en basse vallée de la Somme permet de disposer de pistes d'explication de la stagnation récente des effectifs reproducteurs au parc ornithologique du Marquenterre. Il apparaît peu probable que cette stagnation soit due à une saturation des sites de nidification au sein du parc mais plutôt à une raréfaction des ressources alimentaires locales : perte des prairies et des pâtures aux abords du Parc au bénéfice de cultures ayant recours à l'emploi de pesticides, assèchement plus précoce des fossés…

Les conséquences de cet appauvrissement des ressources alimentaires (notamment entomofaune) sont encore accentuées lors de conditions

Photo 4 : Cigognes fréquentant le centre d'enfouissement technique de Mons-Boubert (Somme) - 2016 -

climatiques défavorables survenant pendant l'élevage des jeunes puisqu'elles exposent les jeunes à ces intempéries de façon plus aiguë lorsque les adultes sont contraints d'aller chercher leur nourriture à distance.

C'est ainsi, par exemple, que la reproduction d'une Cigogne baguée nicheuse au parc ornithologique en 2015 et observée en train de s'alimenter dans une prairie à Roussent (Pas-de-Calais), a échoué : la mortalité totale de ces jeunes semble imputable à une présence trop irrégulière sur le nid des adultes contraints de s'en éloigner fortement pour collecter la nourriture des jeunes.

Certaines Cigognes ont fait le choix de sites de reproduction situés au plus près de la source de nourriture considérable que représente le centre d'enfouissement technique de Mons-Boubert où des dizaines d'individus sont régulièrement notés. Les premières à fréquenter cette décharge furent surtout des migratrices belges et hollandaises reconnues par leurs bagues colorées (CARRUETTE, COMMECY & DECORY, 2011) dont certaines nichent désormais dans notre région.

Si les Cigognes du Parc rejoignent facilement cet espace quand les ascendances thermiques sont au rendez-vous, ces dernières conditions sont loin d'être permanentes dans notre région. Et, en cas de pluie, de temps gris et/ou froid, la dépense énergétique à produire pour gagner la décharge à partir du Parc (15 km aller) devient sensible.

Nicher à proximité rapprochée du centre d'enfouissement procure donc un avantage évident sur le plan énergétique et en termes de sécurité d'approvisionnement alimentaire pour les Cigognes.

C'est ainsi que nous avons mesuré que 10 des 21 nids (données de 2016) de la basse vallée de la Somme se situaient à moins de 1,5 km de la décharge, et qu'un élargissement du périmètre à 5 km autour du centre d'enfouissement technique permettait d'intégrer 6 nouveaux nids de Cigognes (3 à Saigneville au nord-est, 2 à Noyelles-sur-mer au nord-ouest et 1 à Boismont au nord). Nous connaissons ainsi un minimum de 16 nids dans un périmètre de 5 km autour de la décharge, dont 10 en sont éloignés de moins de 1,5 km.

Pour conclure, la dynamique de reconquête de la plaine maritime, impulsée par les actions engagées volontairement en faveur de la Cigogne au parc ornithologique du Marquenterre semble avoir été fortement catalysée ces dernières années par la présence du centre d'enfouissement technique de Mons-Boubert situé à proximité rapprochée de la basse vallée de la Somme. La présence d'habitats naturels de reproduction favorables, couplée à l'abondance locale de sites d'alimentation naturels (prairies humides, mares...) ont constitué des facteurs favorables supplémentaires d'implantation de l'espèce.

2) L'hivernage en plaine maritime picarde : effectifs, secteurs exploités

La situation de l'hiver 2014/ 2015

Les premières observations hivernales occasionnelles de cette espèce ont été notées sur la côte picarde dès 1877, et plus récemment, en 1963 et 1974. Elle hiverne de manière régulière depuis 1979 ; à Noyelles-sur-Mer la première fois.

Le nombre d'hivernants augmente progressivement, en particulier avec la fréquentation en quête de nourriture de la décharge de Mons-Boubert (80).

Au parc ornithologique du Marquenterre, 15 Cigognes blanches ont passé l'hiver. Elles utilisent les Pins laricio comme dortoir. En journée, elles s'alimentent soit à la décharge de Mons-Boubert lorsqu'elle est en activité, soit dans les prairies humides voisines ou au sein même du parc.

En basse vallée de la Somme, 61 Cigognes blanches ont été recensées au maximum en hivernage, le 2 janvier 2015 à la décharge de Mons-Boubert.

Jusqu'en 2014, le dortoir utilisé se situait dans la peupleraie située au nord-est de la décharge et proche du canal de la Somme. Il a été observé, depuis 2014, que les Cigognes blanches utilisent la roselière comme dortoir sur le terrain du chalet du guet de Blanquetaque, situé sur la commune de Noyelles-sur-mer. Il est possible que ce changement soit dû à un dérangement au sein du dortoir principal dans la peupleraie.

En basse vallée de l'Authie, aucun dortoir n'était connu à cette période, pas plus que dans les bas-champs de Cayeux-sur-mer.

Tendances évolutives

(Figure 3)

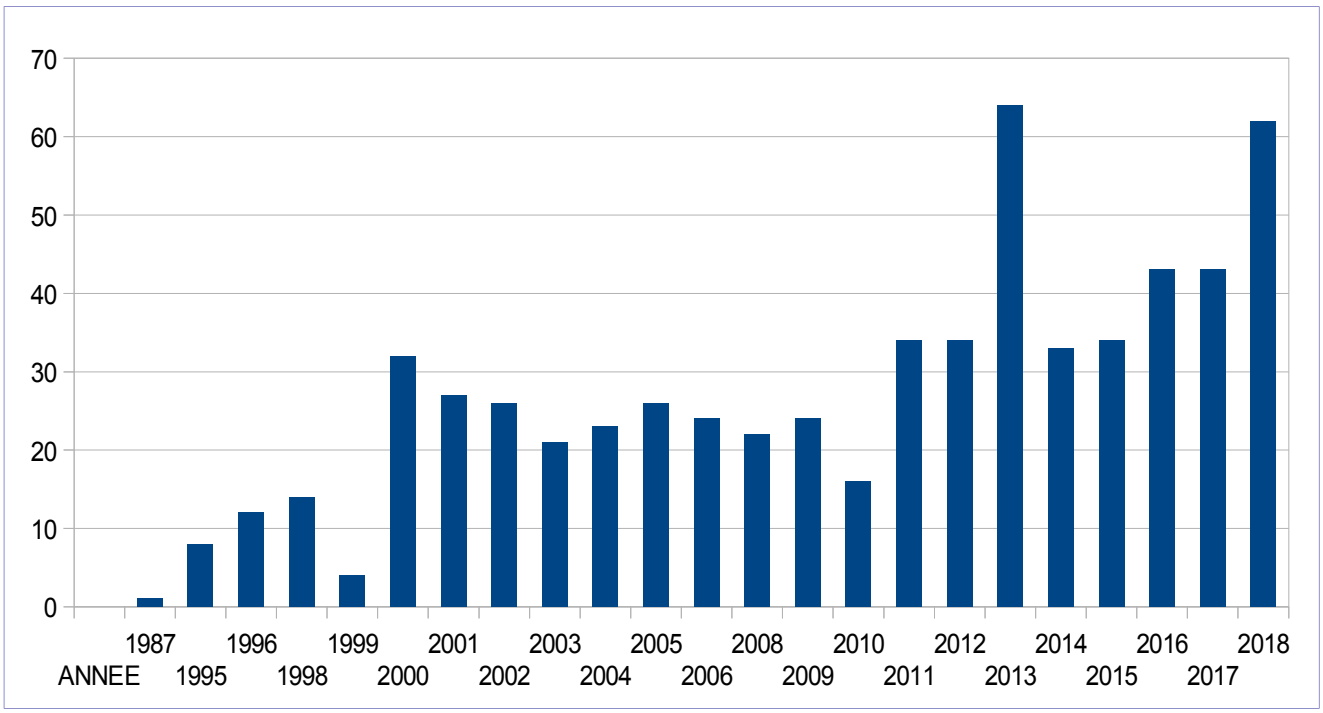

Figure 3 : Evolution des effectifs hivernants de la mi-janvier comptés en plaine maritime picarde (Somme) au cours de la période 1987-2018. Données *International Wetlands*.

Photo 4 : Nid établi sur une plateforme à Tigny Noyelles (Pas de Calais) en basse vallée de l'Authie - 2016 -

Discussion

Les effectifs reproducteurs de la Cigogne blanche ont fortement augmenté en Picardie maritime ces quinze dernières années (2003-2017) avec une évolution plus contrastée au cours de la période récente 2013-2017 : augmentation de 83 % en basse vallée de la Somme mais stagnation au parc ornithologique du Marquenterre pour les reproducteurs.

Cette augmentation s'inscrit dans l'augmentation considérable de la population reproductrice nationale (250 % entre 1989 et 2012, CAUPENNE M. et CHARPENTIER A., 2015) mais se distingue de celle de la population hivernante, en montrant une croissance relative plus forte encore. Le centre d'enfouissement technique d'ordures ménagères de Mons-Boubert n'est pas étranger à ces évolutions.

L'augmentation de la présence de la Cigogne blanche est aussi notée de façon très nette sur la commune de Dannes (62) à quelques kilomètres au nord de la zone d'étude où la conjugaison d'une remise tranquille (les anciennes carrières) et d'une zone d'alimentation potentiellement importante (un centre d'enfouissement technique d'ordures ménagères) constitue un contexte très favorable. Ainsi, Michaël GUERVILLE a noté par exemple les évolutions suivantes (figure 4) :

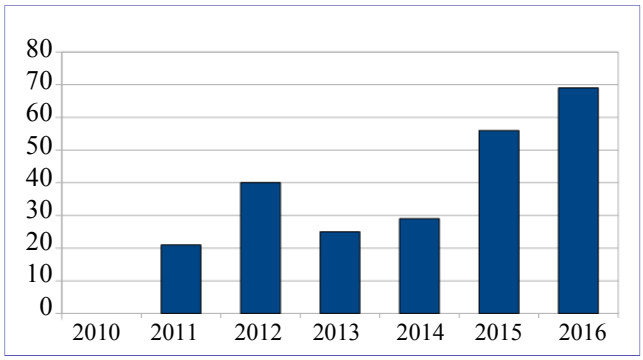

Figure 4 : Évolution des effectifs de Cigognes blanches notés en août sur la carrière de Dannes (Pas-de-Calais) entre 2010 et 2016.

Pour la période considérée (2010-2016), toujours selon Michaël GUERVILLE, l'évolution de l'abondance maximale de l'espèce au cours d'un cycle annuel est le suivant (figure 5) :

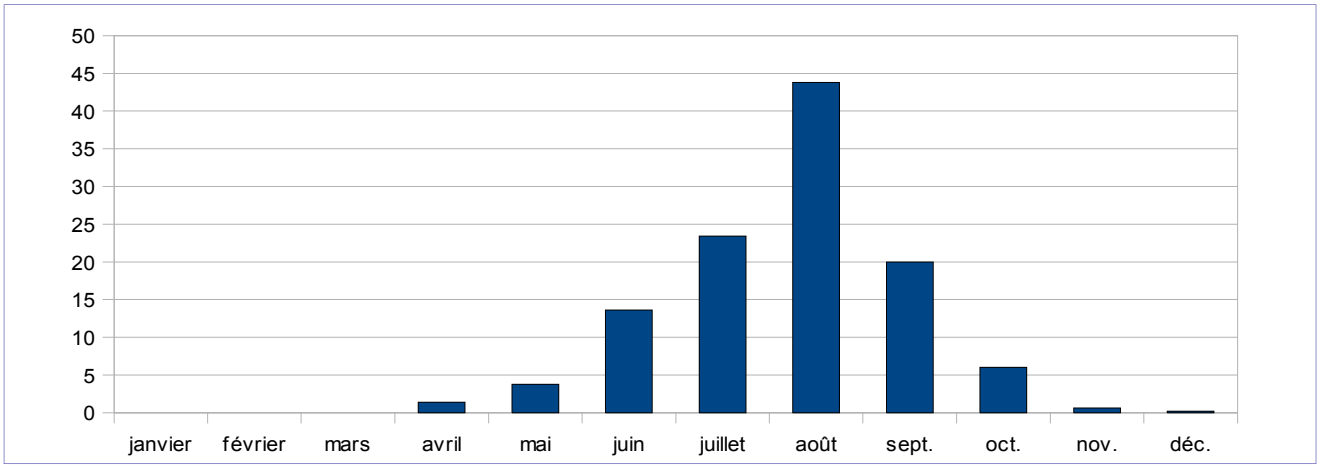

Figure 5 : Moyennes mensuelles des effectifs de Cigognes blanches notés sur la carrière de Dannes (Pas-de- Calais) de 2010 à 2016.

Le caractère évolutif du statut de la Cigogne blanche en plaine maritime picarde vaut donc bien au delà des limites septentrionales de la Somme et concerne également le Pas-de-Calais, où l'effectif nicheur reste modeste cependant.

Dans ce contexte de renforcement marqué de la présence de la Cigogne blanche dans l'ouest de notre région, la poursuite d'actions favorisant spécifiquement les populations de ce magnifique grand échassier - en particulier en facilitant sa nidification par la pose de plateformes - ne semble plus indispensable.

Nous comprenons toutefois les entreprises de particuliers cherchant à favoriser l'installation de Cigognes dans leurs propriétés, ou à proximité de leurs maisons. Afin que le beau symbole de cohabitation entre l'Homme et l'Oiseau que constitue cette proximité soit aussi harmonieux que possible, il semble préférable que les supports utilisés pour attirer les Cigognes soient, autant que possible, des arbres conduits en têtards plutôt que des mats surmontés de plateformes, généralement moins bien intégrés dans le paysage.

A l'origine, Michel JEANSON avait installé des plateformes dans le parc ornithologique du Marquenterre afin d'y favoriser la reproduction des couples réintroduits mais surtout afin de pouvoir baguer les jeunes. Les nombreuses données apportées par le baguage couleur (hivernage, mortalité, haltes migratoires, déplacements alimentaires individuels…) n'ont pu être obtenues que grâce à ces plateformes.

Il est en effet beaucoup trop dangereux de baguer les jeunes Cigognes dans la plupart des situations naturelles (nids installés sur des arbres morts…) même avec l'aide des pompiers et de leurs grandes échelles, comme cela a été réalisé parfois (Philippe CARRUETTE, comm. pers.). Les plateformes installées conservent donc un intérêt particulier pour le baguage des jeunes au nid et le suivi ultérieur des oiseaux bagués.

Photo 6 : Site de nidification naturel aux marais de Saigneville, basse vallée de la Somme - 2016.

Conclusion :

Pour conclure, on retiendra que la Cigogne blanche a su profiter des sites de reproduction et des ressources alimentaires au sein et à proximité du parc ornithologique du Marquenterre pour commencer son développement en plaine maritime picarde.

L'implantation et l'activité du centre d'enfouissement de déchets à Mons-Boubert en basse vallée de la Somme ont très probablement contribué à l'expansion spatiale des sites de nidification de l'espèce et au renforcement de la population reproductrice et, dans une moindre proportion, hivernante.

La situation de l'espèce apparaît comme florissante au cours des deux dernières décennies. Toutefois, on peut s'inquiéter désormais des conséquences des mutations agricoles en cours dans le Marquenterre (raréfaction des prairies, des haies, arbres isolés, comblement de mares…) qui déstructurent les paysages qui offraient à la fois des espaces d'alimentation et de reproduction.

Ces milieux agricoles dégradés, combinés aux secteurs de zones humides sauvegardés, seront-ils capables de supporter l'actuelle population de Cigognes blanches si le centre d'enfouissement technique de Mons-Boubert venait à fermer ou à modifier profondément ses pratiques (enfouissement de plus en plus rapide des ordures contenant les ressources alimentaires…) ?

Au-delà des effets sur la population locale de Cigognes blanches, ces mutations agricoles représentent une source d'appauvrissement considérable de l'ensemble de l'avifaune des environs de la baie de Somme, dont la protection est loin d'être aussi fortement garantie que les mesures de reconnaissance ou de protection officielles (Grand Site de France, site Ramsar, site classé…) ne pourraient le laisser imaginer.

Pour l'ensemble des richesses écologiques de la plaine maritime comme pour le maintien de paysages de qualité au bénéfice de la population et des visiteurs, il serait urgent de contenir les évolutions agricoles défavorables en cours et de soutenir les pratiques vertueuses.

Remerciements

Je remercie Thierry RIGAUX pour l'importance du temps qu'il a consacré à m'apporter des conseils, à assurer des relectures successives de l'article et à contribuer ainsi à sa mise en forme, Philippe CARRUETTE pour l'apport des informations concernant le parc ornithologique du Marquenterre, Benjamin BLONDEL et Michaël GUERVILLE pour leurs autres contributions. Enfin, merci aux bénévoles et salariés de l'association Picardie Nature pour la mise en forme définitive de l'article.

Bibliographie

CARRUETTE P. & ETIENNE P., (2003).
Le statut de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* sur le littoral picard : approche historique et contemporaine,
Avocette 2003 – spécial – Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde : 119-122.

CAUPENNE M. et CHARPENTIER A., (2015).
Atlas des oiseaux de France métropolitaine,
Nidification et présence hivernale,
Volume 1 : des Anatidés aux Alcidés : 336-338.

DE LESTANVILLE H & CARRUETTE P,
La Cigogne blanche, *in* COMMECY X. (Coord.),
BAVEREL D, MATHOT W, RIGAUX T & ROUSSEAU C,
(2013). Les oiseaux de Picardie.
Historique, statuts et tendances.
L' Avocette 37(1) : 100-102.

CARRUETTE P., COMMECY X. & DECORY P., (2011) Cigognes blanches de Picardie, que nous apprend leur baguage ? L'Avocette 35 (1) p. 26 - 29

Crédits photos

Tous les clichés de cet article sont de Thierry RIGAUX.

François MÉRANGER
lehourdel@gmail.com